



Mariage entre une française et un argentin

Par **Lilomonco**, le **12/08/2009** à **09:03**

Bonjour,

Je suis française et je suis depuis 4 ans en couple avec un Argentin qui vit depuis 7 ans en Espagne.

Au mois d'avril dernier mon ami a reçu une lettre lui annonçant qu'il est maintenant illégal en Espagne.

Après plusieurs démarches nous avons bien conscience tous les deux que la meilleure démarche à suivre pour trouver une solution au problème de ses papiers est de se marier. Je voulais donc savoir si vous saviez éventuellement les procédures à suivre pour se marier en France avec un Argentin?

Je voulais savoir également, si nous nous marions, est-ce que cela règlera tous ses problèmes de papiers en Espagne? Ou est-ce que je dois moi aussi avoir une résidence en Espagne?

Quelles sont les conséquences d'un mariage sur le plan juridique pour le couple? savez-vous où est-ce que je peux trouver ces textes juridiques?

Merci beaucoup pour votre aide,